

Le budget

été justement sous leur régime, et qu'en 1980 il y avait une dette annuelle de 11,5 milliards de dollars? En 1984, lorsqu'ils ont abandonné, lorsque le peuple canadien les a mis à la porte, il y avait 38,3 milliards de dollars par année de déficit. Sous le plan cumulatif, il y avait à ce moment-là 200 milliards de dollars. Est-ce que le député est au courant de cela? Également, est-ce que le député est au courant qu'en 1984, sur le budget de fonctionnement, il y avait un déficit de moins 16 milliards? Et là je fais exclusion de la dette. Cette année nous avons ramené, en terme de budget de fonctionnement, de moins 16 milliards, un excédent budgétaire à plus neuf milliards, et cela pour la deuxième année. Est-ce que le député est au courant de cela?

M. Arseneault: Madame la Présidente, je remercie le député pour sa question. Le député a certainement posé une longue question avec beaucoup de statistiques. Je veux lui dire que les statistiques du gouvernement sont un peu mêlées, plus que les nôtres. Je veux l'assurer que ce n'est pas notre parti qui a haussé les taxes 31 fois depuis 1984, certainement pas.

Je remercie l'honorable député pour sa question. Le député a certainement posé une longue question, avec force statistiques, et je vais lui répondre que les statistiques du gouvernement sont mêlées quelque peu, plus que les nôtres, et je veux l'assurer que ce n'est certainement pas notre parti qui a levé des taxes par 31 fois depuis 1984. J'aimerais également lui dire que le déficit, la dette a doublé avec le parti conservateur. Cela c'est un fait.

M. Tremblay (Lotbinière): C'est à cause des taux d'intérêt.

M. Arseneault: Cela n'est pas dû aux taux d'intérêt. C'est vous qui avez levé ces taxes, c'est de votre faute, c'est votre gouvernement, et vous allez payer pour cela. Je viens tout juste de l'Alberta, et je dois vous dire que vous allez payer pour cela, parce que les habitants de l'Alberta en ont assez de vous autres. Et c'est la même chose pour le Nouveau-Brunswick, et je dois ajouter quelque chose. Vous mentionnez des ententes, que c'est bon pour le Nouveau-Brunswick, mais on fait tous partie d'un seul pays, et on devrait partager, tous ensemble, tout le pays. On ne devrait pas conclure tel genre d'ententes avec certaines provinces, et tel autre genre d'ententes avec d'autres provinces. On devrait partager. Cela, c'est la philosophie des libéraux. Mais ce n'est pas la philoso-

phie des conservateurs, de votre gouvernement, et tout le problème est là.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La période prévue pour les questions et commentaires est maintenant terminée. Reprise du débat. L'honorable députée de Malpèque (M^{me} Callbeck) a la parole.

[Traduction]

Mme Catherine Callbeck (Malpèque): Madame la Présidente, je tiens moi aussi à participer aujourd'hui au débat sur ce dernier budget du ministre des Finances.

Je veux le faire du point de vue d'une province qui ne s'est pas encore entièrement remise du dernier budget, soit celui qui a été présenté en 1989. Les Canadiens de l'Île-du-Prince-Édouard se souviennent parfaitement de ce budget, car il pénalisait les citoyens de Summerside et, en fait, tous les insulaires, en prévoyant la fermeture de la base militaire de cette ville.

Nous, de l'Île-du-Prince-Édouard, sommes très fiers de la qualité de la vie dont nous jouissons dans notre province. Notre environnement principalement rural nous permet d'entretenir un grand sens communautaire et des valeurs uniques qui ne sauraient s'épanouir dans un environnement urbain. On a souvent appelé l'Île-du-Prince-Édouard la ferme aux millions d'acres parce que les activités rurales y prospèrent d'un bout à l'autre.

Nous sommes fiers de notre mode de vie, mais je puis vous assurer que nous sommes néanmoins inquiets de voir le gouvernement mettre en oeuvre des politiques qui détruisent sans arrêt la vie rurale dans notre province.

Nous sommes très fiers de la base des Forces canadiennes Summerside et fiers aussi de faire partie du programme de défense nationale du Canada. L'an dernier, le budget a eu un effet vraiment dévastateur sur l'Île-du-Prince-Édouard, étant donné la décision arbitraire de fermer la base militaire de Summerside. Aujourd'hui, le 8 mars 1990, presque un an plus tard, nous n'avons toujours pas obtenu d'engagement ferme de la part du gouvernement.

J'ai attiré l'attention de la Chambre à maintes reprises sur la question de la base de Summerside. Il faut que le gouvernement se rende compte de la gravité de sa décision de fermer cette base et qu'il assume la responsabilité qui en découle.

La fermeture de cette base a asséné un dur coup aux gens de Summerside et des environs sur les plans économique, social et psychologique. On lui a demandé maintes et maintes fois d'assumer la responsabilité de sa décision de fermer la base, mais le gouvernement fédéral persiste à refuser d'écouter.